



## **Aide-mémoire pour les chefs d'équipe et les contrôleurs de la LNA et des autres ligues du CSE C-10**

*Edition 2018/2019*

---

*La Division carabine 10/50m édicte pour le Championnat suisse d'équipes carabine 10m (CSE C-10) le présent aide-mémoire:*

### **1. Bases**

Dispositions d'exécution (DE) 2018/2019 (AFB) pour le CSE C-10m, du 14 mai 2018.  
[www.swissshooting.ch/sport populaire/carabine 10m/championnat d'équipes](http://www.swissshooting.ch/sport_populaire/carabine_10m/championnat_d'equipes).

### **2. Annonce des jours de tir des tours simples/doubles ou de toute la saison**

Toute correspondance est à adresser au Responsable du concours (RC) CSE C-10:

**Urs Wenger**

Mobile: +41 (0)79 290 86 15      Courriel: [urs-wenger46@quicknet.ch](mailto:urs-wenger46@quicknet.ch)

### **3. Annonce des ressortissants étrangers**

La liste des ressortissants étrangers participant au championnat est à envoyer au RC CSE C-10 d'ici au 20 octobre, au plus tard 24 heures avant le début du premier tour. Les données personnelles de ces tireurs sont complétées avec leur numéro de licence et la mention de l'équipe dont ils font partie.

Au maximum deux ressortissants étrangers domiciliés à l'étranger peuvent être engagés par équipe.

### **4. Tâches des chefs d'équipe**

Chaque société de LNA désigne un contrôleur fixe qui doit être membre licencié d'une autre société. Ce contrôleur doit être présent pendant toute la durée du tir et il confirme par sa signature que le tour unique a été réglementairement achevé dans les deux heures, ou le tour double dans les quatre heures.

Les chefs d'équipe de LNA sont tenus de communiquer au RC CSE C-10, au contrôleur de la FST et à son remplaçant, dans les délais prévus, les jours de tir. Pour cela ils peuvent soit utiliser le salon d'inscription ou, plus simplement, envoyer un message par courrier électronique (avec accusé de lecture). Tout courrier électronique sera adressé comme suit:

> RC CSE C-10 Urs Wenger ([urs-wenger46@quicknet.ch](mailto:urs-wenger46@quicknet.ch))

> contrôleur FST attribué ainsi que son remplaçant

Le chef d'équipe est aussi responsable du renvoi des documents dans les délais, après la fin de chaque tour.

## 5. Tâches des contrôleurs de LNA

Les contrôleurs supervisent la compétition pendant toute la durée du tir. Cela inclut le contrôle des carabines et des positions de tir. Lorsque le tir est effectué sur des cibles en carton, l'évaluation ne peut être effectuée sur place que par le contrôleur, au moyen d'une machine homologuée et testée en bonne et due forme. Dans le cas de tir sur cibles électroniques, les résultats dûment documentés sont annoncés immédiatement après la fin du tour. Les contrôleurs ou les chefs d'équipe communiquent immédiatement ces résultats au RC CSE C-10 par téléphone ou par courrier électronique. En cas d'irrégularités, il faut contacter immédiatement le RC CSE C-10.

## 6. Contrôleurs des autres ligues

Pour les autres ligues, le contrôle peut être effectué par un membre licencié de la propre société. L'évaluation à l'aide d'une machine n'est pas autorisée sans autre. L'évaluation est en principe effectuée uniquement par le RC CSE C-10.

Toutefois, sur demande écrite de la société, le RC CSE C-10 peut autoriser l'évaluation sur place à l'aide d'une machine homologuée. A cet effet il faut joindre à la demande une copie du document sur lequel sont mentionnés le type de machine utilisée ainsi que la dernière date de contrôle et l'attestation de l'entreprise/instance y ayant procédé.

## 7. Délais (résumé)

- Annonce des contrôleurs et des tireurs ressortissants étrangers: au plus tard le jeudi à 18h00 avant le début de la compétition
- Annonce des jours de tir: 5 jours avant le début de la compétition
- Décalage des jours ou des horaires de tir: 24 h avant l'engagement planifié
- Annonce des résultats: dans les 2 heures après la fin du tour

## 8. Dispositions finales

Cet aide-mémoire

- remplace toutes les éditions antérieures, notamment l'aide-mémoire de la saison 2017/2018;
- a été approuvé par la Division Carabine 10/50m le 10 août 2018;
- entre immédiatement en vigueur.

### Fédération sportive suisse de tir

Max Müller  
Chef a.i.de la Division  
Carabine 10/50m

Urs Wenger  
Responsable du  
CSE Carabine 10m